

Pourquoi devrais-je me syndiquer ?

Les syndicats n'existent pas sans les syndiqués.

En France, la CGT est une des premières forces syndicales depuis plus d'un siècle. Mais pour qu'elle le reste et devienne plus forte à l'avenir, nous avons besoin de vous. Comme certaines questions reviennent souvent dans les propos des salariés au sujet des syndicats, nous avons jugé utile de répondre à certaines d'entre elles.

Et finalement, nous ne sommes peut-être pas exactement comme vous le pensez.

En revanche, il est certain que quand nous serons plus nombreux, nous serons aussi plus à même de faire valoir nos revendications, les vôtres. Car les revendications de la CGT, ce sont avant tout les syndiqués qui les font. Voici donc, en quelques questions, les raisons qui nous l'espérons vous conduiront à rejoindre notre syndicat

afin d'en faire le vôtre.

Car le plus important

est que, si vous adhérez à la CGT, c'est vous qui la ferez. Vous en serez l'acteur ou l'actrice principal, celui ou celle qui définit l'orientation du syndicat, ses revendications et ses actions. Alors, pensez à prendre votre destin professionnel en mains,

**Adhérez à la CGT
Energies Nouvelles !**

1 Les syndicats sont trop loin de mes préoccupations, trop politiciens !

La CGT a pour vocation de défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés jusqu'au bout. Nos intérêts étant différents de ceux des patrons, pour être efficaces nous ne nous interdisons rien : la formulation de propositions, la négociation et le cas échéant l'action (sous toutes ses formes)...

Seuls les syndiqués influencent l'action de la CGT, en aucun cas les partis politiques, associations ou autres... Néanmoins, les syndicats étant aussi les représentants des salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social important.

2 Pourquoi me syndiquer ? C'est la direction qui décide de tout dans l'entreprise.

Nous pensons que si nous prenons nos affaires en mains, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup d'entreprises, l'action collective a permis des avancées en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité... Se syndiquer est important car plus nombreux nous sommes plus forts !

3 Dans l'entreprise je ne sais jamais ce qui se passe dans les réunions avec la direction.

À la CGT, nous tenons les syndiqués informés des réunions avec la direction, tout comme de la vie interne du syndicat d'ailleurs. Avec plus de délégués syndicaux CGT, c'est l'assurance de plus de transparence.

Dans notre syndicat, personne n'est propriétaire de son mandat. Là encore ce sont les syndiqués qui désignent leurs représentants.

4 Je ne connais pas les représentants du personnel. Qui me soutiendra face à la direction ?

Raison de plus pour te syndiquer ! La CGT est aujourd'hui bien implantée dans l'UES EDF EN et dispose de nombreux élus. Certains d'entre eux siègent dans des instances du groupe EDF. Le Syndicat te permet un accès privilégié aux élus CGT et bénéficie d'un appui juridique de la CGT

5 Je vote pour la CGT, c'est déjà bien suffisant.

Voter c'est déjà agir, mais ce n'est pas suffisant !

Face aux employeurs, si nous voulons peser et être écoutés, si nous voulons négocier dans les conditions les plus favorables, **il ne faut jamais oublier que notre première force c'est le nombre.**

6 Il y a trop de syndicats, je ne sais pas lequel choisir !

C'est vrai et c'est une caractéristique française ! D'ailleurs, par souci d'efficacité, notre organisation recherche toujours (sans trahir nos revendications) l'unité syndicale.

En venant à la CGT, personne n'abandonne ses idées personnelles, ce sont les idées des syndiqués qui comptent, et ce sont eux qui contribuent à la richesse du syndicat.

De plus, la CGT porte des valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité, de démocratie, de paix et de lutte contre toutes les formes de discrimination.

La CGT n'hésite pas quand c'est nécessaire à être ferme et à défendre ses convictions de manière efficace et pragmatique. Elle met toujours en avant l'intérêt de tous les salariés et est au plus proche des attentes de ses syndiqués.

7 Se syndiquer, c'est trop cher et où ira l'argent de ma cotisation ?

Se syndiquer c'est se donner les moyens de l'action collective. En clair, la cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, formations, organisations de réunions, expertise, appui juridique etc.).

Elle sert au financement solidaire de la CGT au travers de ses différentes organisations (Confédération, fédérations, unions départementales et locales, syndicats).

La cotisation s'élève à 1 % du salaire net avant impôt et permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66 %, que vous soyez imposable ou pas.

8 Je me syndique, mais à quoi cela me donne-t-il le droit ?

Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (Code du Travail, conventions collectives, accords d'entreprise...).

En outre, le syndiqué a le droit à des informations particulières (presse, informations juridiques, assistance...). Nous proposons également des formations syndicales dans de multiples domaines.

Et puis, être syndiqué, c'est surtout être acteur de l'amélioration de ta condition de salarié. C'est aussi ne plus être seul face au monde du travail.

9 Je me syndique pour participer ! Trouverai-je ma place dans le syndicat ?

Etre syndiqué c'est apporter ses connaissances au collectif. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien.

Tous les salariés ont leur place dans le syndicat. Chacun compte pour un et ce sont les adhérents qui décident.

Transformation en crédit d'impôt de la réduction d'impôt au titre des cotisations syndicales

Tous les salariés, même non imposables, bénéficient d'un crédit d'impôt pour les cotisations syndicales. Jusqu'alors l'adhésion à une organisation syndicale donnait droit à 66 % de réduction d'impôt, mais à condition d'être imposable. Depuis, tout syndiqué, imposable ou pas, pourra bénéficier de ce crédit d'impôt. Exemple, pour une cotisation de 10 euros mensuels, il en coûtera à l'adhérent que 3,33 euros.

**Vous ne voulez pas en rester là !
Ensemble, dans le syndicat,
nous serons plus forts.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Age : Poste :

Entreprise (nom et adresse) :



Contact : Syndicat UFICT CGT Energies Nouvelles
43 Boulevard des Bouvets,
92000 NANTERRE
cgt.edfer@gmail.com

Conception : La CGT, espace Vie syndicale - Maquette : département Communication - mg © 23/10/2013 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pourquoi se syndiquer ?



Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence!

www.fixezlecap.com

cgt